

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 29 septembre 2010

**OBJET**  
**de la Délibération**

\*\*\*\*\*

**EVOLUTION DE LA  
TELEPHONIE EN  
MAIRIE**

**Date de convocation du Conseil Municipal**

23 septembre 2010

**Date d'affichage** : 23 septembre 2010

**Nombre de Conseillers en exercice** : 33

**Président de la Séance** : Monsieur LE ROCH, Maire

**Etaient présents**

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme LE PAVEC, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, M. BONHOURE, Mmes PIERRE, LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

**Absents ayant donné pouvoir**

M. LE BARON à Mme RAMEL-FLAGEUL

Mme LE DOARE à Mme GREZE

Mme GUEGAN à Mme LE STRAT

**Absents excusés**

Mlle ORINEL

M. DERRIEN

# EVOLUTION DE LA TELEPHONIE EN MAIRIE

## Rapport de Henri LE DORZE

Un marché à procédure adaptée concernant le lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour la migration de l'infrastructure informatique et téléphonique de la ville de Pontivy a été lancé le 8 avril 2008.

Le cabinet de conseil CIPCéO a été retenu pour fournir l'audit, le conseil et le suivi de chantier pour la migration de l'infrastructure vers la téléphonie sur IP.

Les conclusions de ce rapport nous indiquent une remise aux normes obligatoire de toute l'infrastructure informatique et téléphonique de la mairie :

- Téléphonie : le PABX est obsolète (13 ans) et donne de grands signes de faiblesse.
- Matériel réseau limité, hétérogène avec une architecture inadéquate et peu de sécurisation.
- Le câblage doit être revu en partie.

Les travaux réalisés à la mairie concerneront l'évolution de l'infrastructure actuelle:

- Téléphonie : changement du PABX et des postes téléphoniques.
- Réseau : changement des matériels actifs pour une harmonisation et une gestion de la qualité de service.
- Câblage : Mise en œuvre d'une véritable baie dans le local serveur. Mise en œuvre de coffret dans les différents bâtiments ainsi que le raccordement en fibre optique des locaux techniques.

Une procédure d'appel d'offres sera lancée pour la passation du marché.

Les dépenses afférentes à cette opération estimée à 100 000 euros TTC seront imputées sur les crédits inscrits au budget au 2183/020/0100.

### Nous vous proposons :

- D'approuver ce projet
- D'autoriser le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres concernant l'installation de la VOIP à la mairie.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 30 septembre 2010**

**LE MAIRE  
Jean-Pierre LE ROCH**